

Pensée Dominante.

## L'Apostolat de la Communion

~~~~~

**C'**EST au nom de Notre-Seigneur, vraiment présent parmi nous, que nous venons vous inviter tous, vous supplier de vous faire les *Apôtres de la Communion fréquente et quotidienne*. Nous vous en redirons les raisons et vous en indiquerons les moyens.

### Raisons de cet Apostolat.

*Soyez apôtres de la Communion, par amour pour Notre-Seigneur.* Tout son désir est de pouvoir se donner aux âmes en Communion.

1. *Ce désir, il l'a témoigné durant sa vie mortelle.*

Entendez-le dire, au jour de la promesse de l'Institution du Très Saint Sacrement : *Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Mais au contraire, si vous mangez ma chair et si vous buvez mon sang, vous aurez la vie.* Pouvait-il nous dire plus clairement que par ces menaces et ces promesses son ardent désir, sa soif de descendre dans nos âmes par la Communion ?

Ensuite à Zachée : *Hâte-toi de descendre, car aujourd'hui il faut que je loge chez toi.* Il faut : c'est un besoin, une nécessité pour son Cœur que de se donner en nourriture aux âmes. Encore, quand Il nous enseigne la manière de prier, Il nous fait demander *notre pain quotidien*, c'est-à-dire avant tout, la Sainte Communion.

Enfin, au jour de la Cène, il dit à ses Apôtres, en leur présentant le Pain Consacré : *Prenez et mangez : Ceci est mon corps.* Prenez et enfermez dans le Saint Tabernacle ? Non pas. Prenez et exposez aux adorations des fidèles ? Pas plus. Prenez et portez en triomphe ? Pas encore. Mais *prenez et mangez.*

Et il se cache sous les apparences d'un peu de pain, pour nous rappeler que, si le pain matériel est destiné à être mangé, de même ce Pain Divin n'a pas d'autre but.

2. *Ce désir, il l'a témoigné dans sa vie Eucharistique.*

Écoutez-le disant à sainte Gertrude : " Si quelqu'un, soit par des instructions publiques, soit par des conseils secrets, éloigne de la Communion une âme qui n'est pas en péché mortel, celui-là empêche ou interrompt les délices de mon Cœur ".

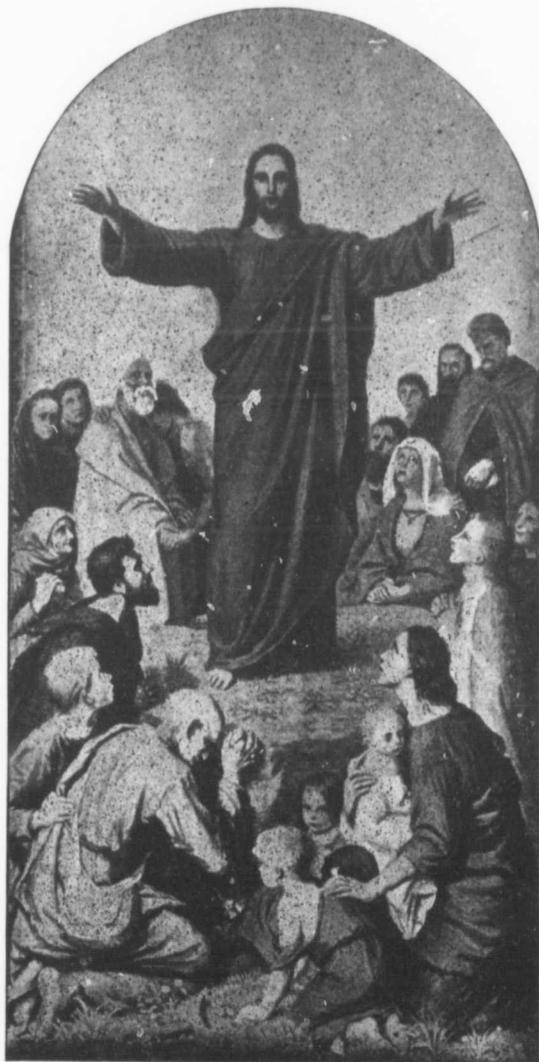
Rappelez-vous encore ses appels à la Bienheureuse Marguerite-Marie, quand, fatigué de nos longues ingratitude, il lui découvre son cœur qui a tant aimé les hommes, lui demandant, en retour de tant de tendresse, l'aumône d'une Communion !

Aimerions-nous vraiment Notre-Sigeneur, si nous ne cherchions à Lui procurer l'ineffable joie qu'il trouve à s'unir à ses enfants au Divin Banquet ? si nous ne cherchions à étancher la soif qui le dévore ?

Proposons-nous d'employer l'un ou l'autre moyen, pendant ce mois, pour amener un plus grand nombre d'âmes à la Sainte Communion. En particulier, ayons recours à la prière. Chaque jour, disons la prière pour la propagation de la Communion quotidienne ; chaque semaine, ou au moins une fois pendant le mois, offrons une Communion à cette intention.

N'est-ce donc rien que de satisfaire ce désir du Cœur de Jésus ?

N'est-ce donc rien que d'amener une âme à la Sainte Communion ?



Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et  
accablés, et je vous soulagerai.



## Laissez venir les tout petits

—  
—  
Force du Décret

LE fameux Décret de Pie X sur la première Communion des petits enfants est l'écho des prédilections du Seigneur Jésus-Christ pour ces chers petits. Le divin Maître est venu au devant d'eux, dans l'Eucharistie, comme au devant de tous, mais encore et toujours avec des préférences à leur endroit. Il les appelait ; car le *Sinite parvulos* vise autre chose que les égards et les caresses dont bénéficiaient les bambins de la Galilée : il est profond et mystérieux comme le *Sitio* ! du Calvaire et large comme la Rédemption. Il les appelait pour se donner à eux ; car son amour n'a créé l'Eucharistie qu'en vue de la Communion. Or, il semblait qu'on eût oublié la sévère admonestation qui avait mortifié les apôtres : "*Nolite prohi-*

*bere eos !* Ne les écartez pas !..." On les tenait à distance. On ajournait, on retardait jusqu'à onze ans, jusqu'à douze en Allemagne, jusqu'à quatorze ans, et l'on songeait à allonger encore ces délais excessifs.

Il avait déclaré que ces petits-là étaient "dignes du royaume des cieux, *talium est regnum caelorum !*" et on ne les estimait pas dignes de la Communion. On les en privait, sous prétexte de les y mieux préparer. En sorte que l'innocence était plus mal traitée que le repentir ; l'innocence conservée dans sa fraîcheur n'obtenait pas ce qu'on accorde avec empressement à l'innocence recouvrée.

Il s'était montré avec eux d'une condescendance adorable, d'une bonté sans pareille, d'une familiarité qui ravissait, qui mettait des larmes très douces aux yeux de leurs mères ; et on voulait les conduire à lui officiellement, comme des personnages, dans l'apparat des grandes solennités.

Elles avaient faim et soif, ces âmes d'enfants qui s'éveillaient à la vie surnaturelle ; elles demandaient du pain : *parvuli petierunt panem* ; car l'Eucharistie est à la vie surnaturelle ce que le pain matériel est au corps et la vérité à l'intelligence : l'aliment normal, indispensable ; et on leur imposait ce long jeûne, à l'âge si délicat de la première croissance.

Assurément, on croyait bien faire : on croyait mieux faire. On a dit assez les raisons qui militaient en faveur de la première Communion tardive, solennelle et collective.

La première Communion ne peut pas s'accommoder de ces règles générales, étroites, rigides et uniformes. Elle ne supporte pas l'embrigadement, ni ces cadres, ni cette toise, parce qu'elle est, avant tout, une fonction délicate de la vie spirituelle, de la vie intérieure, comme la confession et plus encore, une affaire intime, d'ordre essentiellement privé, absolument personnel, qui regarde chaque âme en particulier et ne relève que des consciences intéressées, isolément prises, une à une, sans que puissent intervenir, à aucun titre que ce soit, des considérations d'à côté, pas plus les exigences de la collectivité que l'avantage ou la commodité de quelques-uns :

voilà pourquoi, avec les parents, c'est le confesseur qui juge, qui décide, et non le curé.

Elle est un devoir rigoureux qui dépend, non pas de l'âge ni du succès d'un examen de catéchisme, mais uniquement des dispositions intimes, de l'état d'âme de chacun.

Elle est un préservatif avant d'être un remède : c'est trop tard quand l'âme est déjà souillée par le péché. Et Dieu sait si les chutes sont précoces !

Ils sont légion aujourd'hui, les misérables qui mériteraient d'être "jetés à l'eau, une meule pendue au cou," pour avoir scandalisé et corrompu les petits enfants. Tout les menace et tout les atteint, les institutions aussi bien que les mœurs publiques. Il n'est pas possible, hélas ! d'immuniser les âmes contre la contagion du vice, mais il est possible de les prémunir, de les soutenir dans la lutte, de les fortifier contre le mal, par l'Eucharistie, sitôt qu'elles sont en péril, avant que Satan ait pris position ou possession.

C'est donc un abus que de retarder un enfant qui est apte, sous prétexte que ses camarades ne le sont pas ; un abus que de fixer arbitrairement pour tous et *a priori* un âge déterminé ; un abus que d'exiger une dose d'instruction que ne requiert pas le sacrement.

### *Ce que demande le décret.*

En somme, le Décret du Pape se résume en ceci : un enfant doit faire sa première Communion et il est tenu au devoir pascal non pas lorsqu'il a 7 ans, 11 ans ou 14 ans, mais dès qu'il est prêt.

Le Pape ne dit pas qu'il faut communier à 7 ans. Le Pape ne parle pas d'âge, parce qu'il n'y a pas d'âge absolu et qu'on ne peut pas fixer un âge précoce qu'un âge tardif, sans retomber dans l'uniformité qu'il condamne. Chaque cas doit être examiné à part. Dans les conditions normales, dans les milieux chrétiens, d'ordinaire, ce sera vers 7 ans. Mais certaines petites âmes, fleurs hâtives de printemps, n'attendent pas jusque-là pour s'épanouir ; d'autres restent fermées, nouées beaucoup plus longtemps : c'est l'heure, quand on est prêt. Il n'y a pas d'horloge publique pour sonner cette heure-là.

L'enfant est prêt, ajoute le Pape : 1. dès qu'il a atteint l'âge de raison. Et il s'agit ici beaucoup moins de l'éveil de l'intelligence que de l'éveil de la conscience. Tout cela se tient ; mais il y a tout de même plus qu'une nuance. La vie intellectuelle ne se confond pas avec la vie morale. On peut être honnête et vertueux sans être instruit, et réciproquement. Le raisonnement spéculatif de l'esprit, cantonné dans le monde des idées, à la recherche du vrai, n'est pas la même chose que ce jugement pratique de la conscience, qui discerne le bien du mal, pèse la valeur des actes et actionne la volonté, avec le sentiment réfléchi de la responsabilité.

Dès que l'enfant est capable de faire un péché, ou, plus exactement, un acte moral, il est, à ce point de vue, capable de communier.

S'il était besoin d'un argument de plus pour justifier le Pape et fermer la bouche à ceux qui s'étonnent et qui blâment, le fait que, pour avoir enlevé la foi aux tout petits, un gouvernement libre-penseur est acculé à la nécessité de créer, demain, des tribunaux spéciaux pour enfants, à partir de huit ans, afin de dégager les Cours criminelles encombrées par une affluence croissante de jeunes vauriens, ce fait seul nous le fournirait, sinistre, tragique, aveuglant de clarté comme un éclair dans un ciel d'orage.

L'enfant est prêt : 2. quand il a une certaine notion des grandes vérités, des principaux mystères, de l'Eucharistie en particulier, sans même que sa mémoire retienne les formules : car l'instruction requise n'est pas l'instruction complète et méthodique, mais simplement la connaissance rudimentaire que comporte son âge. Les exigences de la vie surnaturelle, ses aptitudes aussi préviennent, devançant le développement naturel de l'intelligence.

Le petit baptisé a besoin de l'Eucharistie, et il est en état de communier avant que ses facultés intellectuelles lui permettent une étude approfondie de la religion ; et, par conséquent, bien loin que la première Communion puisse être subordonnée à l'enseignement technique, elle doit le précéder ; mais elle le prépare, elle le facilite, car elle implique la persévérance, elle vise le progrès, elle

fortifie toutes les puissances de l'âme, elle avive la foi aussi bien que l'amour, elle pousse à l'étude religieuse comme elle pousse au devoir et à la vertu.

Enfin l'enfant est prêt : 3<sup>o</sup> quand, à ce discernement de conscience, à cette initiation intellectuelle, s'ajoutent la préparation du cœur, la piété, la dévotion, une dévotion d'enfant, le sentiment religieux, le désir du bien, l'effort surnaturel.

Dès que sont réalisées ces trois conditions, non seulement les petits enfants peuvent, mais ils doivent être admis, quel que soit leur âge : Jésus les appelle, il les attend, il les veut : *Sinite parvulos venire ad me !*

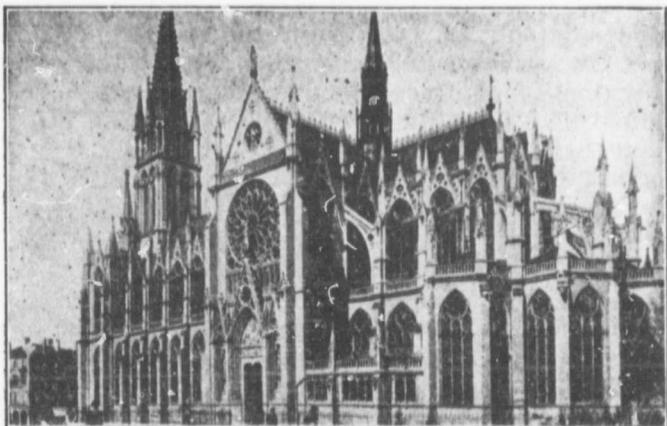
Nous perdrons des enfants avec le nouveau régime, comme avec l'ancien. En perdons-nous autant ? Assurément non. L'action religieuse les saisira à un âge plus tendre, alors qu'ils seront moins entamés par l'incrédulité ambiante, moins blasés, plus accessibles ; et avec l'aide de la grâce, le sacrement de Confirmation devant, lui aussi, comme il convient, logiquement, les tempêtes, il en est, qui auraient sombré faute de secours, qui persévéreront.

Il y aura d'inévitables déchets : on ne tire rien d'un sol ingrat, quoi qu'on y sème. Il y aura partout un profit certain pour le grand nombre ; dans l'ensemble, un rendement supérieur, de belles récoltes, des épis plus lourds et plus drus.

Mais les terres de choix donneront de splendides moissons.

Ce geste de Pie X, si simple, si ferme, si large, sera peut-être le plus fécond de son pontificat, parce qu'il vise et qu'il atteint les sources mêmes de la vie surnaturelle. Il brise les chaînes. Il ouvre des voies nouvelles. Il marque l'aube d'une renaissance chrétienne. Il aura sa répercussion sûre, méthodique, profonde dans le monde catholique tout entier. Il fera lever des générations viriles, fortement trempées dans la foi, plus ardentes à l'action, à la lutte. Il prépare des élites au sein desquelles Dieu suscitera des vocations pour repeupler demain nos cloîtres dévastés, pour donner à l'Eglise des prêtres, des apôtres et des saints.

MAURICE LANDRIEUX, *Vicaire Général de Reims.*



Eglise St Jacques, à Liège, Belgique.

## L'Adoration réparatrice nationale

### EN BELGIQUE

et les dernières élections belges.

**T**ous les catholiques ont applaudi au succès remporté par les catholiques belges dans leurs dernières élections, et se sont félicités de leur brillante victoire.

C'est justice ; car l'organisation des catholiques belges, leur union, l'esprit de suite et de modération dont ils font preuve depuis vingt-huit ans qu'ils sont au pouvoir, le degré de prospérité auquel ils ont amené leur pays, doivent être pour nous une leçon, un exemple et un encouragement.

Mais, si cette organisation politique doit être pour tous un modèle, il est un autre modèle qu'ils nous offrent très particulièrement à nous, catholiques, et qu'avec une incroyable légèreté nous laissons dans l'ombre : c'est celui de leur organisation religieuse !

Les catholiques belges ne font pas deux parts dans leur vie : la part de la vie privée et la part de la vie publique. Catholiques à leur foyer domestique, catholiques ils se proclament dans leur vie politique, et ils se conduisent en conséquence. Ils ne craignent pas de se reconnaître les sujets du Christ, Roi des nations, et d'invoquer hautement son secours dans la lutte qu'il leur faut soutenir contre la conspiration satanique des Loges maçonniques.

De leur foi en la toute-puissante intervention de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la vie des nations, ils nous ont donné, lors de leurs dernières élections, un exemple bien frappant, qu'il serait coupable de ne pas mettre en pleine lumière, et qu'il importe très particulièrement de connaître pour en faire notre profit.

Il y a juste dix mois (exactement le 29 août 1911), l'épiscopat belge, uni tout entier dans un magnifique accord, adressa au peuple belge une lettre pastorale, collective, à l'effet de lui rappeler les droits qui appartiennent à Notre-Seigneur Jésus-Christ comme Roi des nations, et les devoirs pour les peuples de reconnaître et proclamer sa royauté spirituelle sur chacun d'eux.

Cette lettre pastorale était intitulée : " Une journée de réparation nationale. "

Après un remarquable exposé de principes, voici en quels termes s'exprimaient les évêques dans le dispositif final :

La plupart des gouvernements ne connaissent plus Notre-Seigneur Jésus-Christ, et le monde officiel affecte de l'ignorer ; la franc-maçonnerie internationale, ici avec rage, ailleurs avec astuce, lui déclare la guerre ; les institutions publiques l'abandonnent ; c'est le moment ou jamais pour nous qui l'aimons de redoubler publiquement d'amour pour lui.

Il nous a semblé, nos bien chers Frères, que sans rien changer aux pratiques de piété en honneur dans tous les diocèses de Belgique nous pouvions rendre à la royauté spirituelle de Jésus-Christ, *Tu Rex gloriæ Christe*, un hommage national d'amour réparateur.

Chaque journée de l'année, dans plusieurs paroisses du pays, Notre-Seigneur Jésus-Christ est exposé aux adorations publiques des fidèles en son Très Saint Sacrement.

Peut-être y prient-ils trop souvent pour eux seuls, pour leurs intérêts personnels, trop peu pour les intérêts généraux de la patrie et de l'Eglise.

Désormais nous voulons que le jour de l'Adoration perpétuelle soit un *jour de réparation nationale* : le clergé et les fidèles offriront en ce jour la *messe*, leur communion, leurs heures d'adoration, à la même intention publique : *le bien de la nation*. Ils s'uni-



Le Cardinal Van Rossum, Rédemptoriste, nommé par N. S. Père le Pape pour présider le Congrès Eucharistique de Vienne.

ront à la Sainte Victime de nos autels pour adorer, *au nom de la Belgique*, la Majesté souveraine de Dieu et lui rendre des actions de grâces; avec elle, ils expieront *pour la Belgique*, *prieront pour la Belgique*, ils demanderont pardon à Notre-Seigneur Jésus-Christ

pour les outrages dont l'abreuvent *dans notre pays* les impies et les indifférents, et ils protesteront qu'ils veulent, avec le secours de sa grâce, l'aimer de plus en plus.

Aux prêtres qui ont charge d'âmes nous demandons de célébrer solennellement la messe à *la même intention*, le jour de l'Adoration perpétuelle.

Conformément à cette prescription, depuis le premier dimanche d'octobre 1911 jusqu'au premier dimanche de juin 1912, journée mémorable des récentes élections, " dans chaque paroisse de Belgique, un jour de l'année, celui de l'Adoration perpétuelle, a été affecté à une *réparation nationale*." En ce jour-là, ainsi que l'expliquait le vénéré cardinal archevêque de Malines, Mgr Mercier, au dernier Congrès de Lille, toutes les prières, les communions, les adorations, les messes, les travaux, les pénitences de la paroisse montent vers le trône de la justice de Dieu à l'intention de la nation belge. Et comme il ne se passe pas de jour, que, dans chacun des diocèses de Belgique, une paroisse au moins ne soit en adoration perpétuelle devant le Saint Sacrement, la nation entière, à chacun des jours de l'année, adore, expie, répare !

Pendant les huit mois qui ont précédé les élections, la nation belge a donc, sans un seul jour d'interruption, adoré, expié, réparé ; elle a, par cet hommage national, reconnu sur elle la royauté spirituelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et le 2 juin dernier, ce divin Seigneur et Maître a confirmé sa royauté sur le peuple qui avait mis en lui sa confiance, en confondant les espérances présomptueuses de ses ennemis qui se croyaient sûrs du succès, et en lui donnant sur eux une éclatante victoire !

Quelles conclusions tirer d'une pareille leçon, si ce n'est le devoir de rendre à Notre-Seigneur Jésus-Christ des hommages nationaux, des hommages réparateurs, de le reconnaître publiquement comme le Christ Roi, et très spécialement comme souverain Maître et Seigneur.

Ce devoir a été mis en évidence au dernier Congrès diocésain de Paris, les moyens de l'accomplir y ont été étudiés sur l'initiative même de S. Em. le cardinal archevêque de Paris, Mgr Amette ; et c'est avec l'agrément et la haute approbation de Son Eminence, et à l'unanimité des membres présents que fut adopté le vœu suivant :

“ Le VIIIe Congrès diocésain de Paris, réuni sous la présidence de S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, émet le vœu :

“ Qu'il soit procédé le plus tôt possible, en France, à l'organisation d'une œuvre d'adoration réparatrice nationale, ayant pour objet de rendre à Notre-Seigneur Jésus-Christ, Roi des nations, le culte public et social auquel il a droit de la part de tous les peuples, et de reconnaître ainsi les droits qui lui appartiennent particulièrement sur la France.”

Souhaitons que ce vœu, adopté sous le patronage du Cardinal archevêque de Paris, ne reste pas lettre morte et que, grâce à un accord de tous nos évêques, il reçoive dans notre cher pays une prochaine et complète réalisation.

L. C.  
*président de l'Œuvre  
de l'Adoration nocturne.*

ACTIONS DE GRÂCES  
AU  
VENERABLE PÈRE EYMARD

En rapportant les guérisons suivantes, attribuées par ceux qui les ont obtenues à l'intercession du Vénérable P. Eymard, nous n'entendons nullement prévenir le jugement de la sainte Eglise, ni nous prononcer sur le caractère surnaturel de ces faits.

Montréal : “ Mon mari souffrait d'un violent rhumatisme aux jambes, qui l'avait empêché de marcher du jeudi au dimanche. J'appliquai l'image du Vén. P. Eymard ; le lundi matin, il marchait bien et le soir il reprenait son ouvrage.  
Mde A. B.

Montréal, 26 Juin 1912.

“ Mon fils souffrait d'un grave mal de tête. Attristée de le voir dans cet état, je priais le P. Eymard et lui appliquai son image. Après une demi-heure tout était disparu.”  
Mde P. D.



Tadoussac, Saguenay  
15 Juin 1912

“ Mille remerciements au Vén. P. Eymard par l'intercession duquel j'ai obtenu le succès dans une opération difficile.”

Mde A. B.

Chippewa Falls,  
18 Juin 1912

“ Ma petite fille souffrait d'un mal de gorge que le médecin déclarait très dangereux. Je me recommandai au P. Eymard et commençai une neuvaine. La pauvre enfant

*promit de faire des communions* après sa guérison.

Je pris l'image du Vénéral et l'appliquai sur sa gorge. A notre grande surprise, un quart d'heure après l'application l'abcès aboutit, et l'enfant a pu prononcer ces mots : “ maman, j'irai à la messe dimanche.”

Dame J. C.

Montréal : Plusieurs guérisons obtenues après l'application de l'image du P. Eymard. Bonne position obtenue.

S. Laurent : Guérison d'une petite fille après une neuvaine au P. Eymard faite en famille et la promesse de s'abonner au Petit Messager à perpétuité. Mde A. M.

S. Hyacinthe : “ Faible, presque découragé et incapable de tout travail, j'ai fait une neuvaine au Père Eymard avec promesse de m'abonner au Petit Messager pendant toute ma vie. Je jouis maintenant d'une bonne santé et je travaille. Tous mes remerciements à ce Vénéral Père.

O. G.

La Tortue : Guérison d'un mal à l'estomac par l'application de l'image du Vén. P. Eymard pendant neuf jours.

Mde D. B.



## SUJET D'ADORATION

Jésus au Très Saint Sacrement.  
Aliment de nos Âmes.

### I. — ADORATION

Adorons Notre-Seigneur dont l'amour est allé jusqu'à se faire l'aliment de nos âmes.

Voyons d'abord comment nul autre que lui ne pourrait être leur principe de vie. Oui, le secret de faire vivre l'âme, c'est de mettre Dieu en elle, car l'âme ne peut vivre que de Dieu, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu.

La propre nourriture de l'esprit, dit saint Bonaventure, étant le Verbe de Dieu, c'est-à-dire la première vérité, l'éternelle connaissance de Dieu; la première nourriture d'un esprit uni à un corps devra être le Verbe divin uni à un corps; et il en conclut que la propre nourriture de l'homme, composé d'un corps et d'une âme, ne peut être que Notre-Seigneur, le Verbe incarné.

Mais il importe de remarquer qu'à cette vie de l'esprit s'en ajoute une autre plus merveilleuse encore pour tout chrétien, la vie de la grâce, c'est-à-dire la vie divine. Or, d'après le principe que la nourriture doit toujours être conforme à la vie qu'elle doit entretenir, notre vie étant devenue une vie divine, il fallait, pour l'entretenir, un aliment divin.

Qui ne comprend en outre que Notre-Seigneur, dont la sagesse est infinie, aussi bien que la charité, devait continuer, parfaire l'œuvre admirable commencée en nous, en entretenant de sa Chair adorable et de son Sang précieux une vie engendrée sur le Calvaire par cette même chair immolée, et par ce même sang répandu sur la croix ?

La parole de Notre-Seigneur est là pour nous convaincre pleinement.

*“Je suis, dit-il, le Pain de vie... le Pain que je vous donnerai, c'est ma Chair pour la vie du monde... Prenez et mangez : ceci est mon corps... Celui qui me mange vivra... Celui qui mange ma Chair et boit mon Sang, a la vie éternelle.”*

Où trouver des paroles plus claires, plus précises pour faire entendre aux hommes que lui, Jésus, qui est au ciel, le Pain des anges, s'est fait leur pain ici-bas ? — Comment dès lors ne pas reconnaître ce fait étonnant, étrange tant qu'on voudra, mais invinciblement certain, à savoir que, par son Eucharistie, Notre-Seigneur est réellement le pain céleste, destiné à nourrir nos âmes ?

## II. ACTION DE GRACES

Il nous faut maintenant chercher à comprendre la grandeur du Festin eucharistique, et pour cela, nous faire une idée du festin que Dieu prépare à ses élus dans la gloire.

Tandis que, sur la terre, les hommes couvrent leurs tables de mets variés pour contenter, autant qu'ils peuvent, leurs convives dont les goûts sont différents, Dieu n'est pas réduit à cette nécessité. Pour réjouir les saints, il ne leur sert, sur la table de la gloire, qu'un seul mets, mais qui contient, avec tous les goûts, toutes les suavités imaginables.

Mais cet aliment, quel est-il, sinon celui-là même qui lui sert à entretenir sa vie divine et bienheureuse, et qui n'est autre que sa propre essence et la plénitude infinie de sa nature divine ?

“Oui, chose admirable, mais véritable, dit un grave auteur, Dieu n'a pas d'autre mets et d'autre pain que lui-même ; il se nourrit et ne vit que de sa propre divinité et de ses infinis attributs. Mais qui dira l'excellence de ce mets unique des élus qui a son goût propre, qui n'est autre que le goût de Dieu et subvient ainsi à tous leurs besoins, rassasie pleinement leurs désirs, remplit toute la capacité de leurs cœurs ? — Que dis-je ? la capacité du cœur des élus ne suffit pas à contenir l'immensité divine ; de là, vient qu'ils possèdent en Dieu plus qu'ils ne peuvent désirer ; et cette surabondante satisfaction de leurs désirs, chante le Roi-Prophète, inonde leurs cœurs de torrents de joie et de délices inexprimables.

Voyons maintenant ce qu'il en est du Festin eucharistique. Saint Chrysostôme ne craint pas d'affirmer que, par l'institution de la sainte Eucharistie, la terre est devenue le ciel. Contemplez, en effet, cette table mystique dressée au sein de son Eglise par le Fils de Dieu lui-même ; c'est la table du Seigneur, appelée par le même saint Docteur : *Table Royale*, parce que ce sont des rois qui y sont invités, à savoir les hommes eux-mêmes constitués enfants de Dieu et héritiers du royaume céleste, et qui y sont traités à la façon du ciel... A ces rois, en effet, à ces dieux de la terre, Dieu donne le "Pain du ciel," et par une merveille toute nouvelle, les hommes mangent le "Pain des Anges." Et si vous voulez savoir quel est ce Pain, écoutez Notre-Seigneur : "*Ego sum Panis vivus qui de caelo descendi.*" — Je suis le Pain vivant qui nourrit les anges dans le ciel, et je suis descendu sur la terre pour faire part aux enfants des hommes des délices célestes. — Moi, qui suis le Pain de la vie éternelle, je me donne à eux en nourriture dans l'Eucharistie, et j'assure tous ceux qui mangent ce Pain, qu'ils auront, qu'ils ont même déjà la vie éternelle : "*Habet vitam æternam.*"

Mais si la Divinité nous est donnée en nourriture, elle doit conserver comme telle son goût infini et universel : et si Dieu est toutes choses aux bienheureux au festin de sa gloire, il nous est aussi toutes choses dans l'Eucharistie ; d'où il est facile de comprendre que les joies et les douceurs qu'elle nous fait goûter sont un véritable avant-goût de la gloire céleste.

### III. — REPARATION

Que n'a point fait le divin Roi pour nous attirer à son festin ?

Voici plus de dix-neuf siècles que, de l'autel où il est assis comme sur le trône de son amour, Notre-Seigneur ne cesse de nous faire les invitations les plus touchantes et les plus pressantes ; et à ces invitations, et à ces instances amoureuses, que de chrétiens ne savent opposer qu'un indigne refus ?

Pour vaincre la résistance des invités, cet aimable Sauveur daigne leur faire les promesses les plus magnifiques et les plus glorieuses.

"Celui, dit-il, qui mange ma Chair et boit mon Sang, demeure en moi, et moi en lui."

"Celui qui mange ma Chair et boit mon Sang, vivra éternellement."

Une vie éternelle de gloire et de félicité ! telle est l'ineffable récompense promise au digne communiant.

Mais, hélas ! parce que les biens promis sont spirituels, et qu'ils sont particulièrement assurés pour l'autre vie on n'éprouve pas le besoin de venir prendre place au divin Banquet !

Que fait alors Notre-Seigneur ! Toujours sous la pression de son amour, et dans l'espoir de triompher de la dureté de nos cœurs il en vient aux menaces les plus effrayantes accompagnées du serment :

*"Je vous le dis en vérité : si vous ne mangez la Chair du Fils de l'Homme, et si vous ne buvez son Sang, vous n'aurez point la vie en vous."*

Mais n'avoir plus de vie en nous, qu'est-ce, sinon tomber sous l'empire de la mort, briser tous les liens qui nous rattachent à Dieu?... Quel sort affreux ! C'est pourtant celui du chrétien aveugle et ingrat qui néglige de se nourrir du Corps et du Sang de Jésus-Christ !...

Qui aurait pu jamais croire que l'amour de cet adorable Maître serait méconnu et méprisé à ce point ?

Pour nous, chrétiens fidèles, consolons son divin Cœur qui ne peut que souffrir de cette indifférence et de ces mépris, et prouvons-lui par l'assiduité et la ferveur de nos communions, que nous savons apprécier le Trésor des trésors, qui est son Don eucharistique.

#### IV. — PRIERE.

Mon Sauveur et mon Dieu que vous êtes aimable, que vous êtes magnifique dans votre divine Eucharistie ! Ailleurs vous me donnez vos grâces : ici vous me donnez votre *Corps sacré* !...

Oh ! qu'elle est précieuse cette nourriture ! Oh ! qu'elle est solide et salutaire !

C'est un Feu qui porte celui de la charité par toute la terre.

C'est une source d'eau vive pour nous désaltérer.

C'est un Mets délicieux et royal, pour donner la vie, mais une vie surabondante, à nos âmes.

C'est un remède efficace pour en guérir les blessures, composée du propre Sang du Sauveur.

C'est un Préservatif et une Armure invincible contre le démon...

C'est le Lait des enfants de Dieu, qui adoucit toutes les amertumes de cette vie.

C'est une Alliance avec nous et son Festin nuptial.

C'est enfin le Testament d'amour du divin Maître et le Gage le plus assuré de notre bonheur éternel.

Faites-moi la grâce, ô mon Jésus, de comprendre les qualités de la nourriture que vous m'avez préparée, et puisque c'est vous-même qui vous renfermez sous les symboles sacrés d'un aliment corporel, afin de nourrir nos âmes pour l'éternité, venez en moi, régnez en moi, nourrissez-moi de vous, changez-moi en vous, et selon votre promesse, faites-moi vivre par vous, comme vous vivez par votre Père.

# LE CURE D'ARS, LE V. P. EYMARD

## ET LA

# RDE MERE MARGUERITE



Relations de nos Vénérés Fondateurs  
avec le saint Curé d'Ars.



DEPUIS le jour où, encore enfant, la Mère Marguerite avait eu la pensée de recourir aux lumières du Vénérable Curé d'Ars au milieu des épreuves intérieures qui la touraient, elle avait conservé une grande confiance en ce saint prêtre qui était du reste en grande vénération dans sa famille. Lorsqu'elle fut plus âgée, elle se rendait à Ars chaque année avec une de ses sœurs, et y faisait une retraite qui durait ordinairement huit jours. — Les retraites étaient pour son âme un temps de repos et de renouvellement intérieur, elle en parlait avec bonheur : “ C'est bien là, écrivait-elle en 1843, où l'on prend des forces pour passer les jours pénibles de la vie ; c'est bien là aussi où l'on calme ses inquiétudes au sujet du passé, et que l'on se renouvelle dans la ferveur.”

Plus d'une fois, elle fit l'expérience des lumières surnaturelles que recevait le Bienheureux Curé. Elle a raconté elle-même que lorsqu'elle se confessait à lui, il la reprenait parfois dans ses accusations. — “ Non, ce n'est pas tant de fois, lui disait-il, c'est tant de fois ; — ce n'est pas tel jour, c'est tel autre...”

Un jour (nous ignorons l'année), elle était venue à Ars, avec une de ses sœurs, pour faire sa retraite sous la direction du saint Curé. — Elle y arriva au moment

où il était en chaire ; une porte latérale de l'église était ouverte ; le Curé ne pouvait pas voir les arrivantes, il leur tournait le dos ; ni les entendre : elles marchaient tout doucement. " Je n'aurais pas voulu, en faisant le moindre bruit, disait notre Vénérée Mère, détourner l'attention." Mais le Curé d'Ars qui prêchait alors sur le monde, lui se tourna complètement de manière à voir entrer les deux sœurs. — " Ah ! mon Dieu, dit tout bas notre Vénérée Mère à sa sœur, il nous a vues !..." — Et en effet, le saint Curé, de suite, se mit à parler du bonheur de faire une retraite, à décrire l'état intérieur des deux sœurs, et en particulier de la Mère Marguerite, qui en était toute tremblante.

Un autre jour, dans une conversation que les deux sœurs avaient avec le saint Curé, celui-ci se pencha vers la sœur de Mère Marguerite, et, du geste et du regard lui désignant notre sainte Fondatrice, il ajouta, mais de manière à ce que celle-ci ne pût l'entendre : " Quand je lui donne la communion, la sainte Hostie s'échappe pour ainsi dire de mes mains."

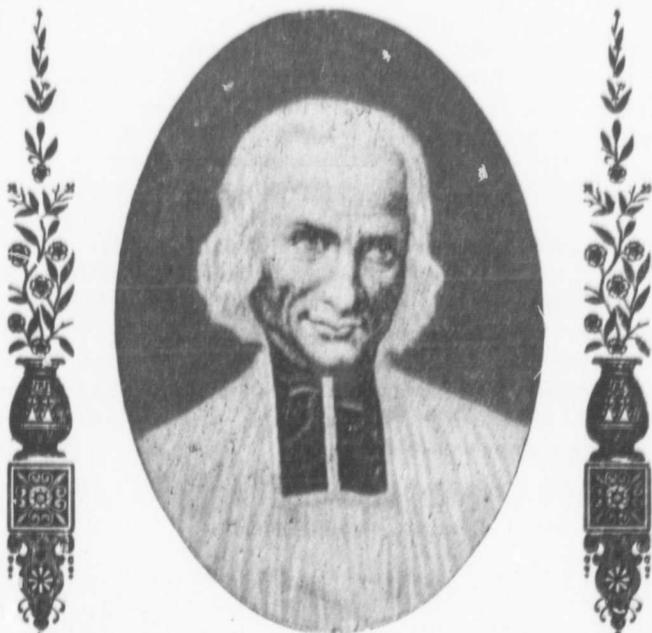
En 1837, consulté par les parents de Marguerite sur un projet de vocation religieuse, le Curé d'Ars répondit qu'elle serait religieuse, " oui, bien certainement ", mais plus tard, et pas dans la communauté dont il était question.

Le divin Maître, en effet, avait sur elle d'autres desseins, et bon nombre d'années devaient s'écouler avant qu'il les réalisât.

Au mois d'octobre 1857, dans une visite que la Vénérée Mère fit au Curé d'Ars, il l'assura de sa vénération pour notre Fondateur, lui dit qu'il désirait l'Œuvre du Saint Sacrement et la bénissait. — Il aurait même souhaité que notre Vén. Père l'établît à Lyon, mais il y avait alors des obstacles insurmontables.

Précédemment, notre Ven. Père avait adressé au saint Curé les lignes suivantes : " Je pense réjouir votre piété envers Notre-Seigneur dans la divine Eucharistie, en vous annonçant la réalisation de la pensée dont vous a parlé le Père Hermann, que vous avez béni, et pour laquelle vous avez prié. — La Société du Très Saint

Sacrement est fondée à Paris depuis quatre mois. — Son objet est de faire que Notre Seigneur soit connu, aimé, servi et adoré de tous les cœurs au Saint Sacrement de son amour. — C'est de lui former une cour et une garde d'honneur toujours veillante à ses pieds. — C'est Marie qui a donné à Jésus l'un de ses pauvres enfants... C'est moi, bon et Vénéré Père, qui eus l'honneur et le bonheur de vous recevoir du Tiers-Ordre de Marie, il y a deux ans... Je vous prie donc, pour l'amour de notre bon Maître, de continuer vos prières pour ce petit grain de sénévé."



Au mois de janvier 1858, bien qu'éclairée déjà depuis longtemps sur sa chère vocation eucharistique, la Mère Marguerite sur le conseil même de notre saint Fondateur, consulta à ce sujet le Curé d'Ars. — Voici le récit qu'elle nous a laissé de cette entrevue :

" Monsieur le Curé d'Ars fut consulté sur notre vocation, sur l'Œuvre, non que notre confiance en notre Père ne fût pas entière, mais ce fut par son conseil, et pour

recommander l'Œuvre aux prières du Serviteur de Dieu. — Monsieur le Curé d'Ars appelait le bon Père Eymard, *son saint* ; — notre Vén. Père l'avait reçu du Tiers-Ordre de Marie ; puis, dans une de ses visites, lorsque l'Œuvre eut pris naissance, il l'agrégea au Très Saint Sacrement. — On pouvait bien les appeler les deux saints, remplis de vénération l'un pour l'autre. — Monsieur le Curé ne tarissait pas sur la grandeur de l'Œuvre : “ Qu'elle est belle cette Œuvre, qu'elle est grande ! l'adoration par les prêtres, oh ! que c'est beau ! et pour les prêtres..., ajouta-t-il ; et il pleura ! Elle sera persécutée, dit-il, par ceux mêmes qui devraient la soutenir, le monde ne la connaît pas. ” — Et sur notre demande si elle réussirait, si elle tiendrait, il répondit : “ Oui, oui, elle réussira, elle fera beaucoup de bien dans l'Eglise, et procurera beaucoup de gloire à Notre-Seigneur. ”

“ A la demande qui nous concernait personnellement, il répondit que le bon Dieu voulait que nous allions à Paris dans la communauté que désirait fonder le Père Eymard ; que notre vocation était de nous faire religieuses du Très Saint Sacrement, que nous étions bien heureuses d'être appelées à une si belle Œuvre, que le bon Dieu nous donnerait la force suffisante ; qu'il ne fallait pas balancer, et que nous devions partir au premier signe que nous ferait le bon Père Eymard, son ami ; et il nous donna ses commissions pour lui. ”

“ Il est facile de comprendre que ce fut pour nous une bien douce et grande consolation. ”

Enfin, lorsque le moment fut venu de quitter sa famille — deux sœurs bien-aimées dont elle ne s'était jamais séparée, — pour se lier définitivement à l'Œuvre Eucharistique, ce fut encore près du saint prêtre, qui déjà tant de fois l'avait fortifiée et bénie, qu'elle alla chercher un encouragement, solliciter une prière au milieu des angoisses de la séparation. et recevoir une dernière bénédiction (avril 1858). “ Ne savions-nous pas la volonté de Dieu ? écrivait-elle plus tard : oui, sans doute, mais dans la peine, le cœur a besoin de s'épancher, et les prières d'un saint sont si efficaces ! ”

Voici quelques fragments de l'entretien qu'elle eut alors avec le saint Curé ; nous les copions textuellement, tels qu'elle les a écrits elle-même :

“ — Et le Père Eymard, comment va-t-il ?... ”

“ — Merci, mon Père, il va bien. ”

“ — Et son Œuvre, comment va-t-elle ?... ”

“ -- On dit qu'elle ne tiendra pas... ”

“ — Le monde la traverse, il ne la connaît pas ; il l'entrave ; mais elle réussira, elle persévérera ; ah ! quel bonheur, et quelle grâce Dieu vous fait de vous appeler en cette Société ! Le Père Eymard, mon enfant, est un grand saint ; quand vous le verrez, dites-lui pour moi tout ce qu'on peut se dire quand on se voit entre amis ; dites-lui que nous nous verrons tous dans le Ciel... Tous les jours je prierai pour l'Œuvre, Je vais vous donner quelque chose de bien précieux, c'est un chapelet... ”

“ — Q'est-ce qui le rend si précieux, mon Père ? ”

“ — C'est, mon enfant, que la sainte Vierge l'a touché de ses saintes mains... Allons, partez avec confiance vers Notre-Seigneur, je bénirai le voyage, et le bon Dieu le bénira aussi, la bonne Mère vous donnera du courage. Jésus veut de vous que vous vous livriez à son amour pour faire tout ce qui lui plaira. Adieu ma sœur, je vous bénis.... Au Ciel !... ”

Nous l'avons dit déjà, la vénération et l'estime étaient réciproques entre le saint Curé d'Ars et notre Vénération Fondateur :

“ Savez-vous ce qu'il y a de grand en France de nos jours ? disait un jour notre Vénération Père. — Un pauvre Curé de campagne qui fait des miracles, le Curé d'Ars. Je n'ose pas dire qu'il est mon ami, ajoutait-il dans son humilité, il est trop saint pour cela. ”

Une autre fois, il disait encore : “ J'ai connu le saint Curé d'Ars, beaucoup parmi vous l'ont vu. Qu'il aimait le Saint Sacrement !... Je lui disais un jour dans la sacristie : Monsieur le Curé, vous ne priez pas pour la Société du Saint Sacrement, il n'y a pas de vocations... ” Il se prit à pleurer comme un enfant. “ Mais comment

voulez-vous que je le prie, me répondit-il, puisque c'est lui que vous avez !..."

Il voulait parler sans doute de la grande grâce de l'Exposition perpétuelle, car Notre-Seigneur est à tous, mais le bon Curé avait assurément tous droits sur son divin Cœur.

Notre Vénérable Père dut, assez fréquemment, rendre visite au Curé d'Ars. — En 1854, comme il était très malade, on le conduisit à Ars. M. le Curé lui dit de faire une neuvaine à sainte Philomène ; qu'il ne guérirait pas à Ars, mais quand il serait plus loin. Ce qui arriva, en effet.

Nous croyons que c'est au mois de mai 1859 qu'eut lieu la dernière entrevue de ces deux âmes si bien faites pour se comprendre. En ce voyage, notre Vén. Père resta plusieurs heures avec le bon Curé. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que le Serviteur de Dieu allait recevoir sa récompense.

Cet événement rappela d'une manière encore plus frappante au souvenir de notre bonne Mère ce qu'elle devait à ce saint prêtre et les encouragements qu'il lui avait donnés.

" Le 12 du mois d'août, écrivait-elle, nous apprîmes la mort de M. le Curé d'Ars. — Nous lui devons une grande reconnaissance ; il nous avait si bien encouragée, fortifiée dans les luttes du monde et de la nature avant notre entrée, quinze mois avant sa mort, lorsqu'il répétait : " Il faut que cette grande œuvre commence par les épreuves, ne vous troublez pas ; n'êtes-vous pas bien heureuse de ressembler au divin Maître ? Les souffrances sont nécessaires, toute votre force viendra d'en haut... Ah ! prions pour les mauvais prêtres, ajouta-t-il ; ils montent à l'autel le cœur souillé, ils offensent, ils irritent le Père Éternel..."

" Il le savait, ce saint prêtre, continue notre Vénérée Mère, c'est pour cela qu'il faisait tant prier ; et c'était aussi le motif des larmes qu'on lui voyait souvent verser dans ses instructions et au confessionnal."

Tel est, à peu de chose près, ce que nous avons pu recueillir de saillant sur les relations qui ont existé entre nos vénérés Fondateurs et le saint Curé d'Ars.

## La Vierge Marie

(Voir notre gravure)

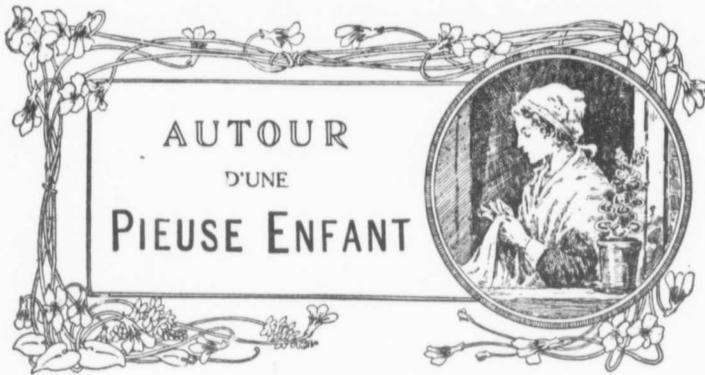


MARIE naît faite à l'image de Dieu, exempte du péché, pleine de grâce et prête à nous donner la source véritable de la vie qui dure toujours. Elle est l'œuvre de la grâce. Chez les autres enfants d'Adam, l'image de Dieu est détruite et remplacée par celle du démon ; en Marie, elle rayonne de plus bel éclat. Tout ce que Dieu peut donner de lui-même se trouve réuni en elle. Elle a donc la plénitude de la grâce et de la perfection. Elle est bénie entre toutes les femmes, puisqu'elle n'a rien du démon ni des faiblesses de la concupiscence. Comme la lune reflète la lumière du soleil, Marie reflète sur le monde la pure lumière de Dieu, dont elle porte la splendeur.

Enrichie d'une telle nature, douée de tels privilèges, Marie doit avoir un nom en rapport avec sa mission extraordinaire et digne comme sa naissance des hommages de l'Eglise. Ce nom est Marie. *Et nomen virginis Maria.*

Aussi saint Bernard, réfléchissant à la beauté et aux admirables effets de ce nom de Marie, s'écrie-t-il avec enthousiasme : " Qui que tu sois, mortel qui te sens ballotté dans ce fleuve du siècle au sein des orages et des tempêtes, plutôt que tu ne marches sur la terre, ne détourne point tes regards de l'éclat de cet astre, si tu ne veux pas être submergé dans les flots en fureur. Sous le vent des tentations, en face des écueils de la tribulation, lève tes yeux vers l'étoile et appelle Marie. Es-tu secoué par les vagues de l'orgueil, de l'ambition, de la calomnie, de l'envie ? Lève tes yeux vers l'étoile et appelle Marie ! Que son nom ne quitte pas tes lèvres et ne sorte pas de ton cœur ! Sous son égide, tu ne tomberas pas ; sous sa tutelle, tu n'auras pas à craindre et sous sa conduite, tu ne te fatigueras pas. Et c'est ainsi que tu sentiras toute la vertu du nom de Marie ! "





**J'**AI reçu récemment une brochure intitulée : *Une Enfant modèle. — Vie de Germaine Emery*, partie pour le ciel à l'âge de quatorze ans et neuf mois, par le R. P. Jean-Baptiste. En lisant cette vie d'enfant qui, " telle une pâquerette, symbole d'innocence et d'amour," parfuma trop peu longtemps, hélas ! la paroisse de Coutres, au diocèse de Blois, j'ai cherché dans quelle mesure elle avait aimé l'Eucharistie, et dans quelle mesure aussi l'Eucharistie avait influé sur ses vertus. Je suis très édifié de sa piété précoce et persistante envers Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement.

Mais bientôt une question se posa dans mon esprit : A quelle époque a donc vécu cette charmante enfant ? J'avais lu, en effet, les lignes qui suivent :

" A défaut de la communion sacramentelle, elle aimait à faire la communion spirituelle, en assistant à la sainte messe *tous les jours*, au moins depuis près d'un an, avant sa bienheureuse mort. Auparavant, même depuis l'âge de six à sept ans, elle y allait quelquefois pendant la semaine."

Et encore :

“ Elle avait l'habitude de s'approcher de la Table sainte à toutes les bonnes fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, et aussi tous les premiers vendredis du mois, à moins d'empêchements.”

Il y a dix ans, c'eût été parfait, mais Germaine Emery est morte le 26 janvier 1911, cinq ans après la promulgation du Décret *Sacra Tridentina* sur la communion quotidienne.



### Et l'obéissance au Décret?

Or dans ce Décret, on lit : “ Les Curés, les Confesseurs, les Prédicateurs devront exhorter, dans de fréquents avis, et avec un zèle empressé, le peuple chrétien à la pratique pieuse et si salutaire de la communion quotidienne.”

Mais rien n'indique dans la brochure que Germaine ait soupçonné l'existence de ce Décret.

Le milieu dans lequel elle a vécu l'avait préparée à s'y conformer. Sa famille était très chrétienne. Elle avait été élevée dans une école libre dont les maîtresses — on le voit par leurs appréciations de cette enfant — n'avaient rien négligé pour favoriser sa piété, former son esprit et son cœur. Enfin, elle avait été placée en apprentissage dans une école professionnelle "foncièrement chrétienne, qui n'est fréquentée que par des enfants ou jeunes filles appartenant à des familles chrétiennes."

L'enfant, par ailleurs, était, au témoignage de tous ceux qui l'ont connue, d'une telle innocence qu'on ne savait pas ce qu'elle pouvait bien dire à confesse. Dans ses notes on retrouve les lignes suivantes écrites quelques semaines avant sa mort: "Je prends la résolution de faire beaucoup de sacrifices pour me préparer à la fête de Noël."

Elle était donc, non seulement innocente, mais très vertueuse. Et pourtant, elle n'avait pas l'usage de la communion fréquente. Pourquoi ?

Voici comment l'auteur de sa vie raconte sa communion de Noël: "Le beau jour de Noël arrivé, à la messe de minuit, sa ferveur redoubla; son visage en était tout transformé." Aussi, nous dit sa bonne maîtresse, sa communion dut être celle d'une petite sainte.

Ce fut sa dernière communion, et pourtant elle ne tomba malade que le 5 janvier après une dernière confession pour se préparer à communier le jour de l'Épiphanie, parce que c'était le premier vendredi du mois et qu'elle ne voulait pas interrompre ses neuf vendredis. Elle n'avait donc pas communiqué pendant l'Octave de Noël, ni le premier de l'an, et sans doute elle n'aurait pas communiqué le jour de l'Épiphanie, si ce n'eût pas été le premier vendredi du mois.

Et elle assistait chaque matin à la messe !

Si Germaine avait été instruite de l'esprit du Décret de Pie X, elle aurait su que, pour communier le 6 janvier, il ne lui était pas nécessaire de se confesser. Elle ne

serait pas allée à l'église la veille, au soir, malgré les craintes motivées de sa mère au sujet de sa santé ébranlée. N'a-t-elle pas été victime de ce défaut d'éducation eucharistique ?

La conclusion qui ressort de la première partie de la brochure de l'excellent P. Jean-Baptiste, c'est donc qu'autour de cette pieuse enfant régnait toujours la doc-



trine ancienne sur la fréquente communion, et que le Décret, promulgué depuis cinq ans, non seulement n'avait en rien modifié les habitudes des fidèles, mais que même parmi la jeunesse des écoles catholiques rien n'était changé.

N'est-ce pas grand dommage ?

Oh ! je sais que, souvent, il faut du temps, de l'énergie, pour entamer la routine ; mais n'est-ce pas par ces

âmes si bien douées qu'il faut faire la trouée et entraîner les autres !

### Communion en Viatique

En continuant de lire la brochure du P. Jean-Baptiste, j'ai fait une autre observation.

Germaine Emery, pendant sa maladie qui dura trois semaines, ne reçut pas une seule fois la sainte communion, même en viatique.

Mais, me dira-t-on, elle était en délire... Elle souffrait d'une méningite.

Soit. Mais, quelle est la doctrine théologique au sujet du viatique par rapport aux malades en délire ?

“ Les malades qui ont perdu l'usage de la raison sont-ils dispensés, de la communion ? Ils en sont dispensés, puisqu'ils ne sont plus moralement capables d'observer aucune loi ; mais un curé n'est pas dispensé, pour cela, de leur administrer le viatique s'ils s'y sont préparés, à moins qu'il y ait à craindre quelque accident. Les sacrements opèrent *ex opere operato* dans ceux qui, ayant désiré de les recevoir, ont perdu depuis l'usage des facultés intellectuelles. Dans le doute si le malade peut prendre la sainte Hostie, on doit essayer s'il peut avaler quelque chose, et si, après cet essai, on conserve quelque inquiétude, on ne doit pas lui donner la communion.”

Voilà la doctrine.

Quelle fut la raison pour laquelle Germaine ne reçut pas la sainte communion pendant sa maladie ?

L'auteur de sa vie la donne en ces termes :

“ Sa piété parut surtout dans la manière dont elle reçut les derniers sacrements de pénitence et d'extrême-onction, car, pour la communion, il ne fallait pas y songer, la chère enfant ne pouvait presque plus rien prendre et était habituellement privée de la parole et de l'intelligence.”

Examinons ces raisons :

1<sup>o</sup> Défaut d'intelligence. Sa piété parut, dit-il, donc elle comprenait, au moins à certaines heures.

Et, en effet, j'en trouve des preuves nombreuses et manifestes. Elle s'unissait aux prières que ses parents récitaient près d'elle.

Elle répondait généralement à la seconde partie de la Salutation angélique en disant : " Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, etc., " et cela, même au milieu de son délire.

Plusieurs fois on lui présenta sa petite statue de la Sainte Vierge à embrasser, ce qu'elle fit avec une affection vraiment filiale.

Elle continue aussi d'invoquer jusqu'à son dernier jour ses deux saints patrons, sainte Germaine Cousin et saint Antoine de Padoue.

Et quand, dans une demi-conscience (?), nous dit-on encore, elle entendait les cloches sonner, elle joignait aussitôt ses mains amaigries et les élevait vers le ciel..., comme pour s'unir aux prières des pieux fidèles.

Enfin, voici le témoignage de son confesseur lui-même :

" Pendant que Germaine, dans son délire, se débattait contre le terrible mal qui la jetait dans l'égarement, le dimanche soir 22 janvier, j'arrivai pour essayer de la contenir et lui administrer les derniers sacrements. Dès que ses parents furent sortis et que je commençai à lui parler, elle se tourna de mon côté et ne fit plus aucun mouvement... Elle n'articula aucune parole et ne fit aucun signe, mais cette immobilité absolue et subite, succédant à un tel débat, prouvait bien qu'elle était attentive aux paroles du prêtre. Même état pendant l'Extrême-Onction qui suivit aussitôt après."

Et, à ce témoignage du confesseur, l'auteur ajoute en note : " Le fait parut d'autant plus extraordinaire que l'agitation la reprit dès que la cérémonie fut finie."

Voilà donc quel était son délire.

De ce côté, par conséquent, pas d'obstacle à la sainte Communion, puisque non seulement on peut, mais on doit la donner " même à ceux qui, ayant désiré recevoir les sacrements, ont perdu depuis l'usage de leurs facultés intellectuelles." Germaine ne l'avait pas perdu.

2<sup>o</sup> L'excuse qui naîtrait d'un danger de profanation est-elle plus grave ?

Là, nous avons moins de détails. Aussi, je ne veux pas relever une expression qui est de nature à laisser croire que, matériellement, Germaine aurait pu communier : "La chère enfant ne pouvait *presque* plus rien prendre."

Presque ! Or, il faut si peu "pouvoir prendre" pour avaler une parcelle d'hostie consacrée.

Je n'insiste pas. J'ai seulement voulu attirer l'attention sur les principes. A chaque confesseur de prendre la responsabilité de leur application. Mais il serait fâcheux que l'on crût, après avoir lu cet édifiant récit : 1<sup>o</sup> qu'aujourd'hui on doit admirer une enfant pieuse qui assiste à la messe chaque matin et ne communie qu'aux "belles fêtes" ; 2<sup>o</sup> que tout fidèle en demi délire et qui peut encore prendre *quelque chose* doit être privé du saint viatique ; 3<sup>o</sup> que, par conséquent, dans ces circonstances, le confesseur n'a pas à s'en préoccuper.

Pauvre petite Germaine ! N'a-t-elle pas souvent, pendant sa maladie, désiré recevoir son Dieu dans la sainte communion ?

Eh ! oui, elle l'aura désiré, elle qui, chaque matin à la messe, faisait la communion spirituelle "à défaut de la communion sacramentelle !"

E. BOUQUEREL.

..... SOMMAIRE .....

Pensée Dominante : L'Apostolat de la Communion. — Laissez venir les tout petits. — L'Adoration réparatrice nationale en Belgique et les dernières élections Belges. — Actions de Grâces au Vén. Père Eymard. — Sujet d'Adoration : Jésus au Très Saint Sacrement, aliment de nos âmes. — Le Curé d'Ars, le Vén. P. Eymard et la Rde Mère Marguerite. — Notre Gravure : La Vierge Marie. — Autour d'une pieuse enfant.

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal